

## *L'équipe du portage de repas*



# Centre Communal d'Action Sociale Mairie de Saint-Claude

## SERVICE DE REPAS A DOMICILE



**Un service 7 jours sur 7**

**Des repas équilibrés**

**La garantie des conditions d'hygiène**

**Des avantages fiscaux**

### **CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS**

CCAS—Mairie Annexe

1 Rue Rosset

39200 SAINT-CLAUDE

**TEL: 03 . 84 . 41 . 42 . 52**

Du lundi au jeudi

8h30 -12h/13h30 -17h30

Le vendredi

8h30 -12h00 / 13h30 -17h00

# SERVICE DE REPAS A DOMICILE



## **Conditions pour bénéficier du service de repas à domicile :**

- ➔ Résider sur la commune de Saint-Claude ou sur une commune rattachée (Chevry, Ranchette, Valfin, Cinquétral, Chaumont).
- ➔ Avoir 60 ans ou plus
- ➔ Par dérogation en cas de difficultés ponctuelles, le service peut-être mis en place pour des personnes de moins de 60 ans après avis de la commission du CCAS ( maladie, retour à domicile après hospitalisation).



## **Les repas :**

Les menus sont variés, équilibrés et peuvent s'adapter aux régimes alimentaires particuliers prescrits par un médecin (mixés, moulinés, sans sel, diabétique...).

Les repas sont confectionnés dans le respect des normes HACCP par les cuisines du Centre Hospitalier Louis Jaillon avec le concours d'une diététicienne.

Les plats sont conditionnés en barquettes thermo-filmées recyclables.

Ils sont transportés dans un camion frigorifique.

## **Un plateau repas se compose**

- D'une entrée
- D'une viande
- De légumes ou de féculents
- D'un produit laitier
- D'un dessert
- D'une portion de pain
- D'un potage et d'un produit laitier pour le soir



## **Livraison :**

Les repas sont livrés pour midi à domicile par le personnel du CCAS. Ils sont déposés dans le réfrigérateur des usagers pour éviter toute rupture de la chaîne du froid.

Les bénéficiaires peuvent disposer d'un repas pour tous les jours de la semaine (du lundi au dimanche) Y compris les jours fériés.

La fréquence de livraison est modulable : chaque jour, tous les 2 jours, le Week-End... Elle est définie lors de l'inscription.

## **Modalités de livraison**

Le lundi ~ repas du lundi  
Le mardi ~ repas du mardi  
Le mercredi ~ repas du mercredi  
Le jeudi ~ repas du jeudi et vendredi  
Le vendredi ~ repas du samedi et du dimanche



## **Commande et tarifs :**

L'inscription au service de repas à domicile s'effectue au CCAS ou à domicile.

Les tarifs sont calculés en fonction des ressources sur justificatifs.

Toute commande ou annulation doit respecter les délais suivants :

### **Livraison**

Le lundi  
Le mardi  
Le mercredi

### **Commande ou annulation**

Le vendredi avant 11h  
Le lundi avant 11h  
Le mardi avant 11h  
Le jeudi (repas du jeudi vendredi) Le mercredi avant 11h  
Le vendredi (repas du samedi et du dimanche) Le jeudi avant 11h

### **Jours fériés :**

**2 jours avant**